SECTEUR 3. **ROUTE DE LOCH MASSON**



Superficie :		0,23 hectare	
Répartition :			
100%	**Habitat**	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :		13 logements / hectare	
Nombre de logement (min) :		3	
Nombre de logements sociaux (min) :		0	
Système assainissement privilégié :		Individuel	
Programmation estimée :		2023-2027	

Le site est destiné à accueillir une nouvelle offre résidentielle en complément du secteur de développement prévu rue de Pénity.

Afin de réduire le nombre d'accès sur la rue Loch Masson, l'accès des nouvelles constructions doit être mutualisé et calibré pour répondre aux besoins de l'opération et son extension, à long terme, au sud. L'accès sur la rue Loch Masson fera l'objet d'une sécurisation du carrefour.

Une aire de retournement répondant aux besoins de l'opération (usagers et services) doit permettre la bonne circulation au sein de l'opération.

Les nouvelles constructions doivent s'implanter en recul afin de préserver les haies et talus existants au nord et à l'ouest**.** Les clôtures en limite avec la rue Loch Masson doivent présenter un caractère végétalisé.

Pour garantir l'intégration du projet dans l'environnement proche, un traitement paysager qualitatif des lisières est mis en œuvre au sud.

L'urbanisation de la zone doit faire l'objet d'un projet d'ensemble.